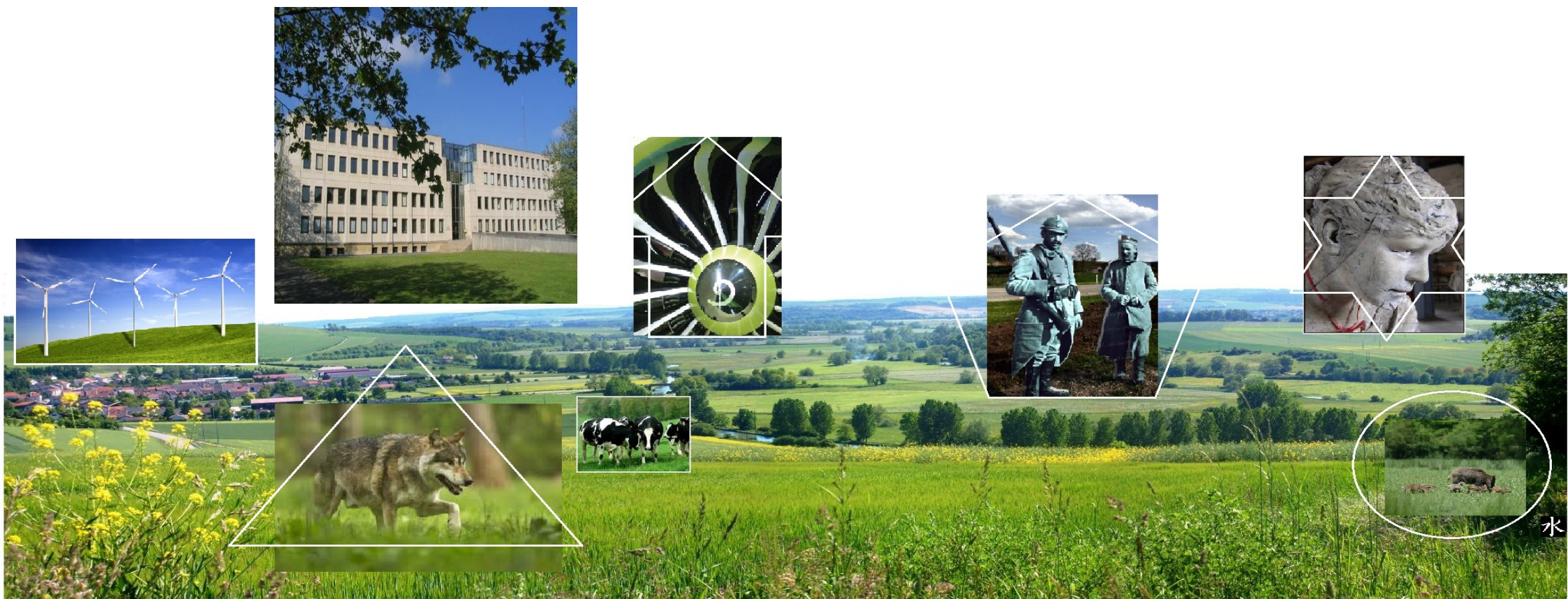


Évaluation du risque d'incendie de forêt dans le département de la Meuse et définition d'une stratégie de prévention, de surveillance et de lutte dans le contexte particulier de la présence de « Zones Rouges »



SOMMAIRE

- Contexte du département de la Meuse
- Méthodologie
- Aléa incendie de forêt
- Enjeux du département
- Risque incendie de forêt
- Priorisation des massifs à classer/à surveiller
- Les surrisques – sur-aléa transfrontalier

Contexte du département de la Meuse

- Dégradation de l'état de santé des forêts,
- Dépérissement important dans certains secteurs (douglas, etc),
- Problèmes sanitaires (épicéas, frênes, etc),
- le 24 août 2022 lors de la première réunion de la sous-commission pour la sécurité contre les incendie de forêt, plusieurs chantier sont lancés :
 - élaboration d'un plan ORSEC « feux de forêt »,
 - lancement d'une démarche de recensement des voies pouvant servir à la DFCI,
 - élaboration d'un guide de ces voies,
 - formalisation de la contribution du monde agricole à la lutte,
 - rédaction d'une doctrine d'implantation des parcs photovoltaïques

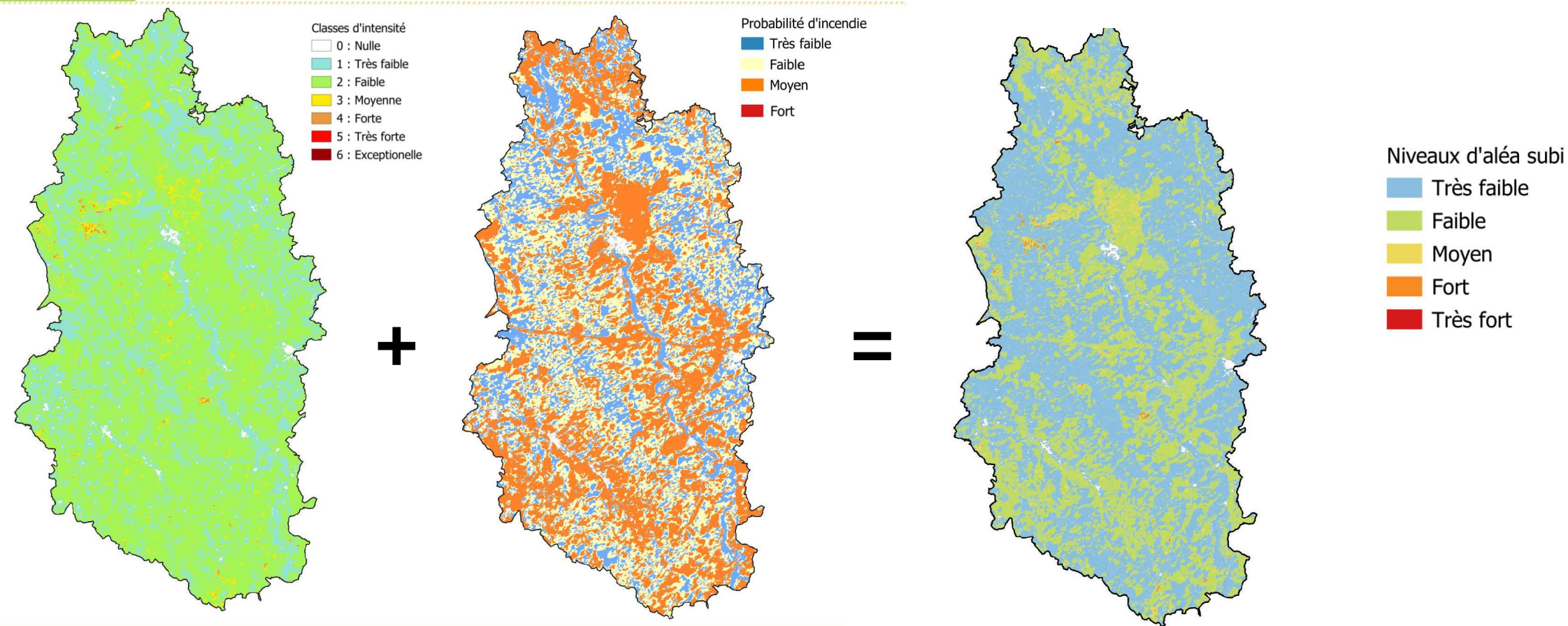
Méthodologie

- Évaluation et cartographie du risque incendie de forêt en Meuse,
 - description du phénomène d'incendie,
 - caractérisation des aléas incendie (aléa induit et subi),
 - identification des enjeux du territoire (humains, touristiques, économiques, environnementaux, etc),
- Sélection des massifs sensibles

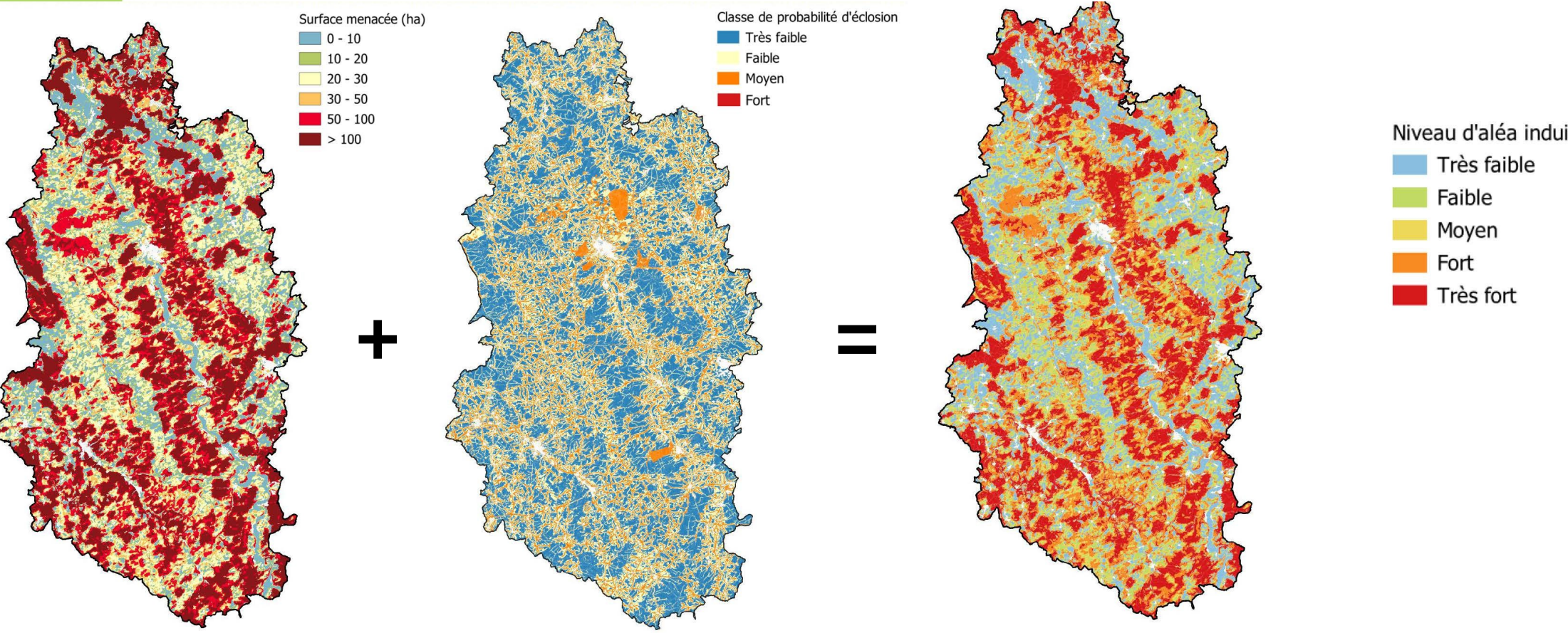
Particularité de l'étude Meuse

Élaboration d'une stratégie de défense des forêts contre les incendies

Aléas subi



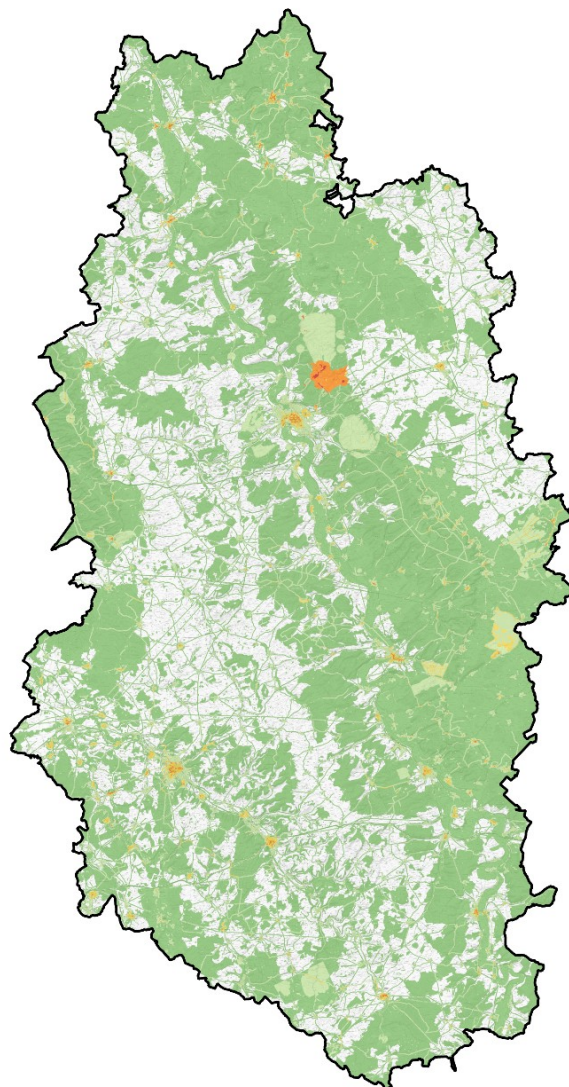
Aléas induit



Catégorisation des enjeux du département

Calcul de l'indice d'enjeu final

$$(6 \times \text{Enjeux humains} + 6 \times \text{Enjeux touristiques} + 3 \times \text{Economie forestières} + 3 \times \text{Industriels, commerciaux et infrastructurels} + 2 \times \text{Edifices et terrains militaires} + 2 \times \text{Environnementaux} + 2 \times \text{Patrimoniaux}) / 24$$



Niveau d'enjeu

Inexistant

Faible

Modéré

Moyen

Fort

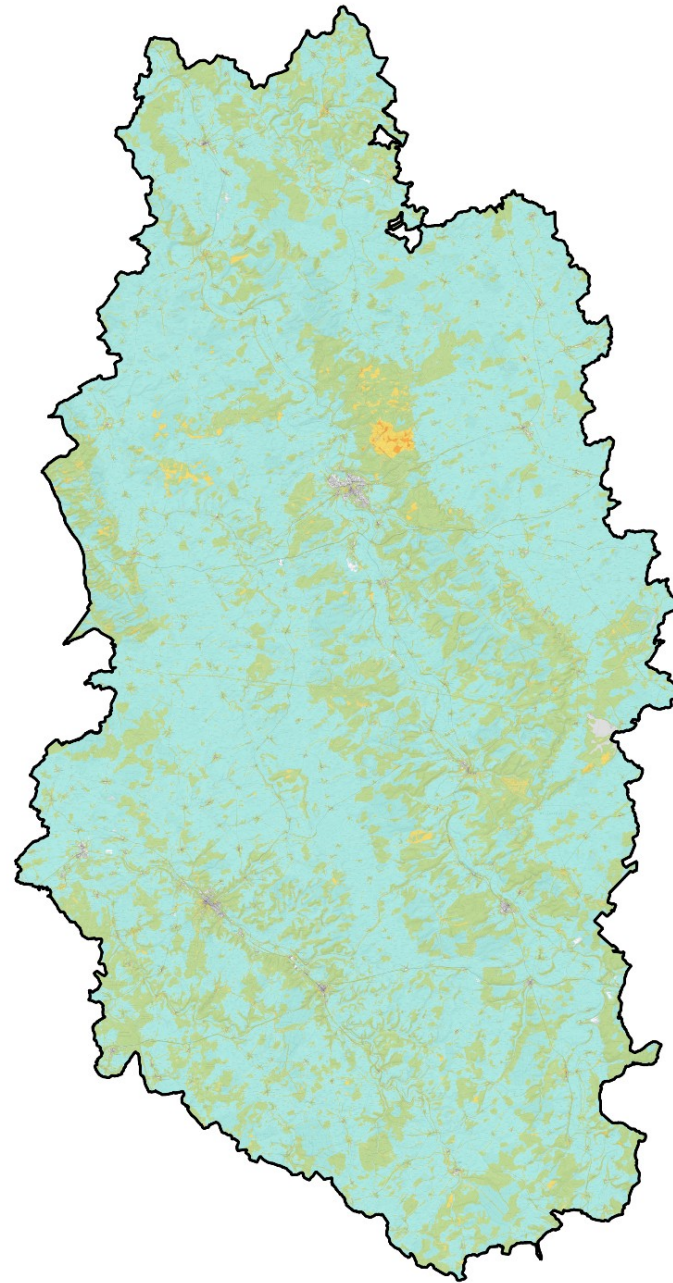
Très fort



PRÉFET
DE LA MEUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Risque incendie de forêt



Classe de risque

 Très faible

 Faible

 Moyen

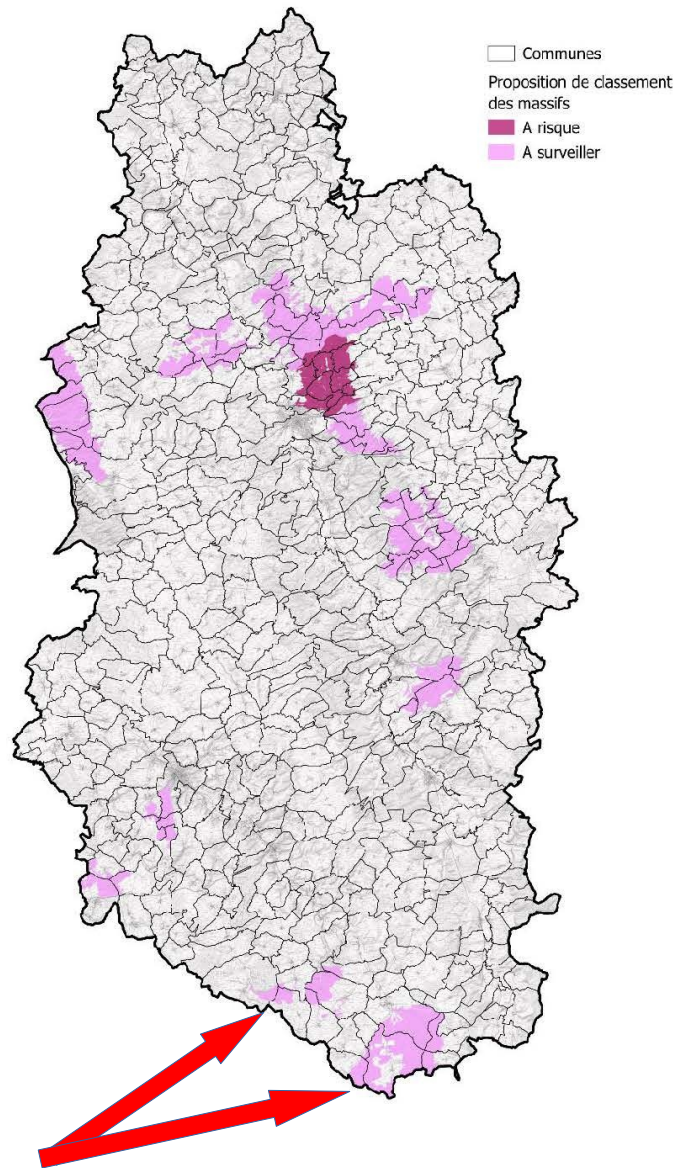
 Fort



PRÉFET
DE LA MEUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Priorisation des massifs à classer / à surveiller



🕒 Proposition de classement à risque :

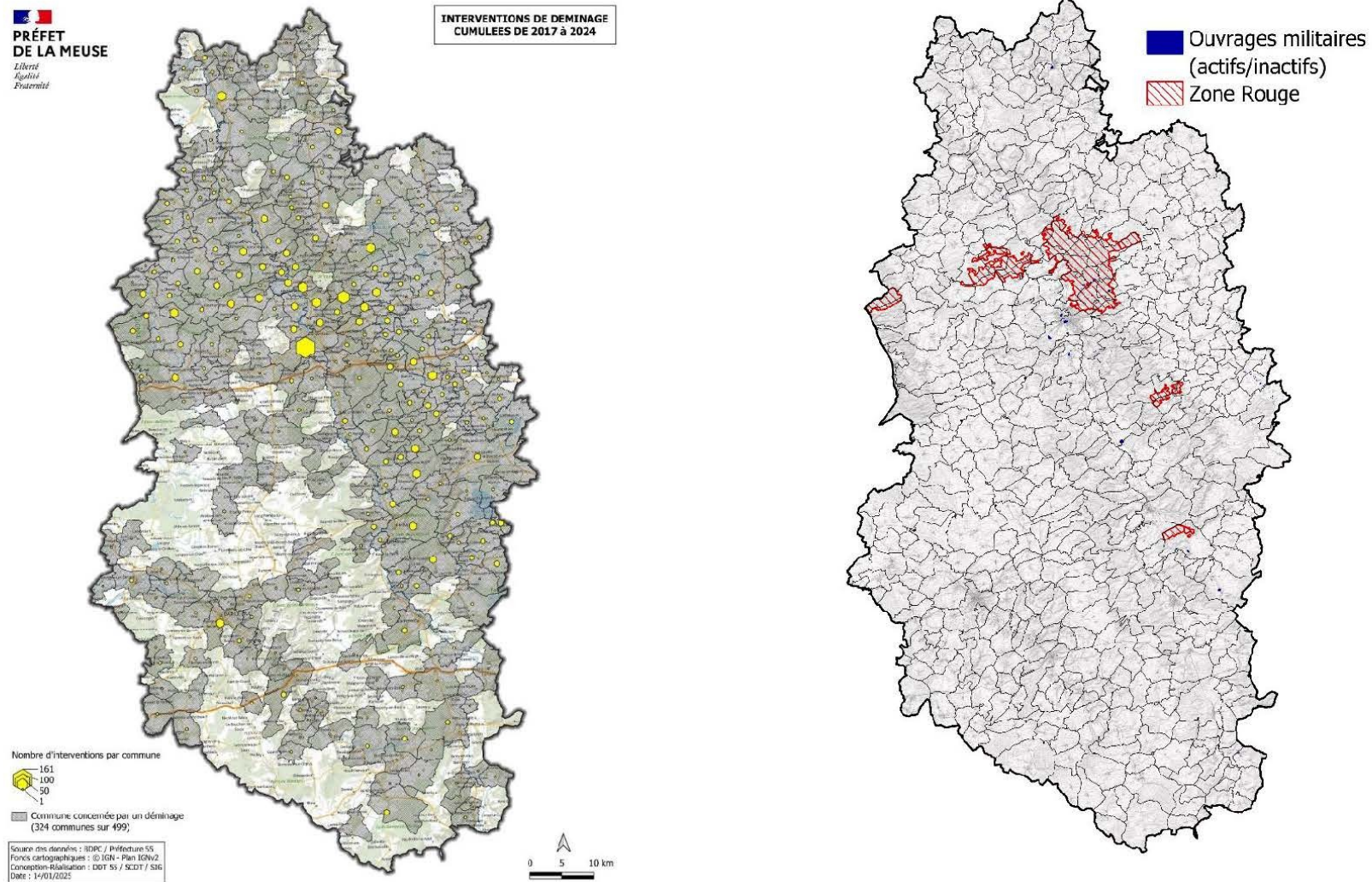
- Verdun Est (Champs de Bataille)

🕒 Proposition de classement « à surveiller » :

- Ancerville (stockage énergétique)
- Apremont la forêt (ZR)
- Argonne (ZR)
- Bar-le-Duc - Haut-Juré (enjeu humain)
- Bure (enfouissement de déchet radioactifs)
- Eparges (ZR)
- Gondrecourt sud (dépérissement)*
- Morthomme (ZR)
- Verdun nord (ZR)

Le surrisque pyrotechnique

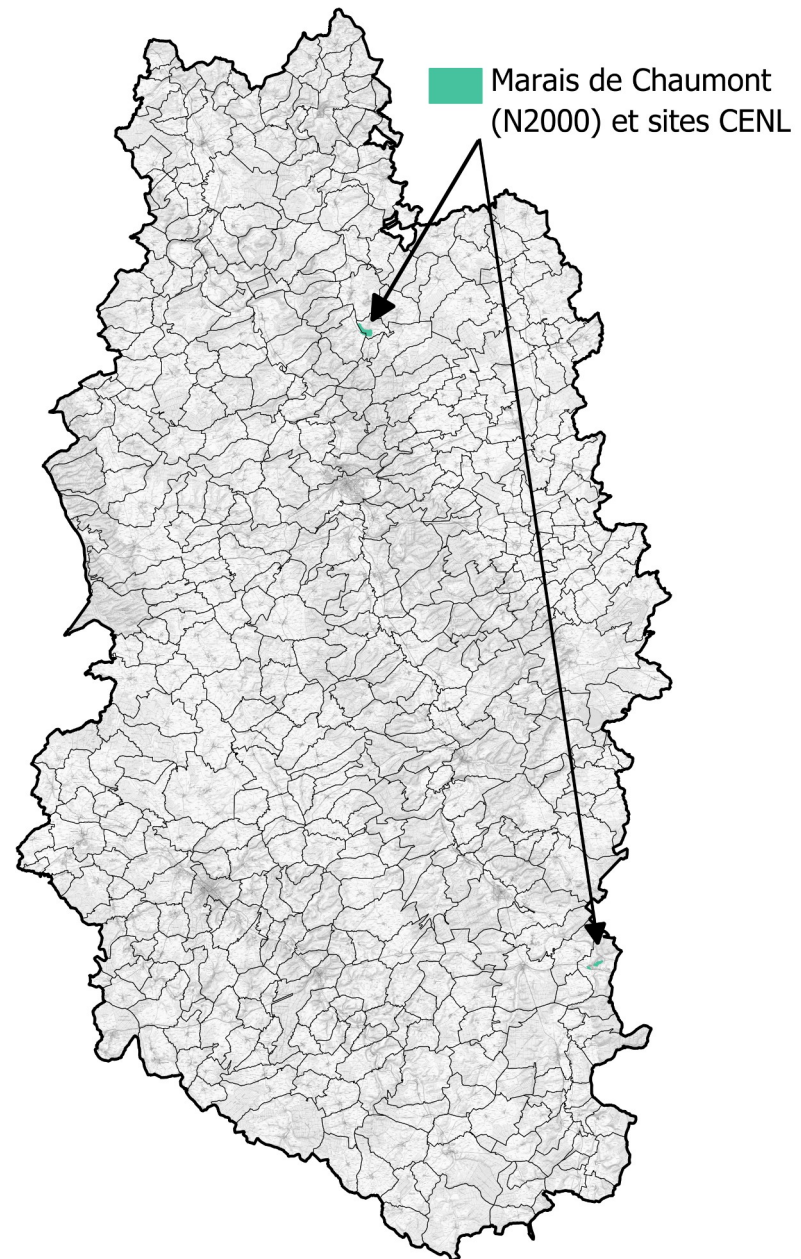
→ Données : Zones rouges, ouvrages militaires de la BDTopo, données du groupement d'intervention du déminage, données de tonnage de ces interventions de la DDT



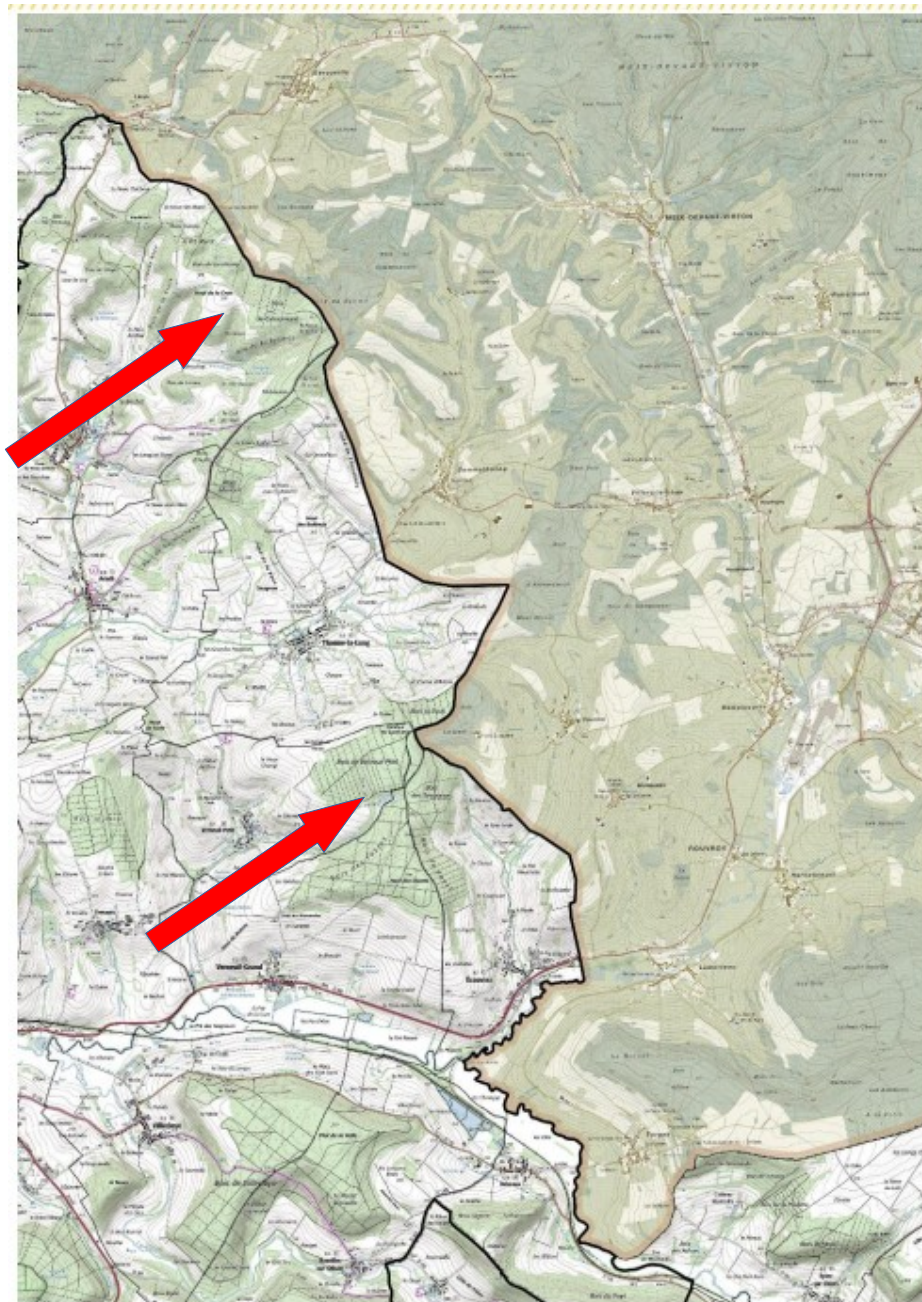
Le surrisque tourbière

Source de données CENL :

- site Natura 2000 du marais de Chaumont devant Damvillers,
- site Natura 2000 du marais de Pagny sur Meuse



Le sur-aléa transfrontalier



Des échanges entre MTDA et l'ONF GE ont permis de définir une stratégie commune de prise en compte de ce sur-aléa.

Une prise en compte de cet aléa commence à émerger pour les autorités Belges. Afin de finaliser notre étude sans attendre l'avancement d'études belges, nous avons validé en comité technique le fait de définir une zone tampon de 10 km à risque sur les massifs forestiers transfrontaliers.



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

